



## DÉPARTEMENT

### **QSE<sup>2</sup>**

(Qualité, Sécurité, Environnement et Énergie)

## **ENVIRONNEMENT TECHNIQUE**

Le département QSE<sup>2</sup> agit dans le domaine des établissements classés en élaborant des dossiers de demande d'autorisation ainsi que les autres documents liés aux exigences légales des établissements classés (déchets, impact sur l'environnement, acoustique). Nous proposons également une veille réglementaire et vous accompagnons avec un conseil et une analyse de votre projet par rapport à la conformité réglementaire.



La direction du département est assurée par :



**Carine KOLBER**

Ingénieur Environnement

**Directrice de Département**

Tél. : (+352) 30 61 61-250

Mobile : (+352) 691 704 637

carine.kolber@simon-christiansen.lu



Simon-Christiansen & Associés  
Ingénieurs-Conseils S.A.

## Les prestations

- Dossier de demande d'autorisation d'exploitation (Commodo-Incommodo)
- Mises en conformité dans le domaine des établissements classés
- État des lieux, plan d'actions, suivi de la levée des non-conformités
- Inspections IED (émissions industrielles)
- Due Diligence technique
  
- Évaluation des incidences sur l'environnement (EIE)
- Évaluation des aspects et impacts environnementaux
- Étude d'impact acoustique (phase travaux et exploitation)
- Plan de Prévention et de Gestion des Déchets (PPGD)
- Inventaire des déchets en cas de démolition
- Rapport annuel des déchets
  
- Veille réglementaire, listing des obligations, évaluation de la conformité
- Assistance système de management environnemental (SME)
- Actions de sensibilisation (minutes environnement)
- Accompagnement labels (ESR et SuperDrecksKëscht) et certifications (ISO 14001)



La force d'un groupe pour vous accompagner tout au long de votre projet...

 **L.S.C.** Engineering Group S.A.